

**ASSEMBLEE GENERALE
CLEGUEREC LE SAMEDI 18 AVRIL 2015
RAPPORT MORAL**

Je remercie tous les éleveurs et utilisateurs d'être présents à cette assemblée générale.

Nous nous retrouvons cette année encore dans cette belle salle des fêtes de Cléguérec mise à disposition par la mairie et M.Ropers, maire de la commune.

Merci à Michel Morin, Vice-Président de la Région Bretagne, Président de l'association de préfiguration du GIP cheval breton, d'être présent. Je remercie également les représentants de l'IFCE qui sont fidèles chaque année à l'assemblée générale du syndicat sans oublier Michel De Gigou, Président du Conseil des Equidés de Bretagne.

Gérer le syndicat des éleveurs du cheval breton est aujourd'hui une tâche rude. Mes prédécesseurs, je pense, seront du même avis que moi. Le syndicat des éleveurs du cheval breton emploie 3 salariées. La présidence est un travail à plein temps : Participations aux travaux du Conseil des Equidés de Bretagne, de France TRAIT, de la SFET quand nous sommes invités, de l'association de préfiguration du GIP, réunions hors berceau, concours hors berceau, commission d'approbation, heureusement, parfois secondé, sans parler du travail quotidien, et des problèmes récurrents. Le tout, avec des financements du ministère de l'agriculture de plus en plus compliqués à obtenir avec en 2014 la mise en place d'appels à projet et la fin des enveloppes allouées aux races.

Détaillons les événements marquants de 2014.

Association de préfiguration du GIP Cheval breton :

Avec le désengagement de l'Etat de la monte publique, la race bretonne comme les autres races de chevaux de trait ont du s'organiser pour reprendre le parc des étalons France HARAS. En Bretagne, grâce à une volonté forte de la région (mesure du plan cheval), l'association de préfiguration du GIP est née en décembre dernier. Après avoir racheté récemment le parc des étalons France HARAS et IFCE, soit plus de 100 étalons qui sont pour la plupart mis en location, l'association propose en 2015 un service d'insémination artificielle à domicile sur la Bretagne. De la semence fraîche et de la semence congelée sont également disponibles pour toute la France. Je remercie la Région Bretagne pour son fort soutien financier et administratif à la constitution de cette association, et l'IFCE pour la « mise à disposition de personnel ». Le Syndicat des Eleveurs du Cheval Breton, quant à lui, contribue à l'association par de la mise à disposition de personnel. Julie Gobert a ainsi été nommée par le président, Michel Morin directrice de l'association. Je laisserai le soin à Michel Morin et à Julie Gobert de développer plus le rôle et les missions de l'association.

Organisation des concours en 2014 :

En 2014, la SFET a repris l'organisation des concours d'élevage jusqu'alors gérés par les Haras nationaux puis l'IFCE. Malgré la charge de travail supplémentaire pour les organisateurs, pour les salariées du syndicat, les concours se sont un peu près tenus sans encombre en 2014. Les salariées du Syndicat ont soutenu les éleveurs dans leurs démarches d'engagement mais également les organisateurs dans la gestion de la prise en charge des frais d'organisation. Les relations avec la SFET se sont dégradées au cours de l'année 2014 pour aboutir à la démission de France TRAIT en février dernier. Afin de ne pas pénaliser nos éleveurs, le syndicat a fait le choix, tout comme les autres races de trait d'adhérer au Parcours d'Excellence des Jeunes Equidés de travail (PEJE) en 2015. Le PEJE et le site internet sont de bons outils mis en place dans un laps de temps plutôt court. Cet outil complexe et nouveau pour les éleveurs et organisateurs méritait de fonctionner de manière équivalente en 2015. Et bien non, cela sera encore différent : impossibilité pour les organisateurs d'engager pour leurs éleveurs, engagements uniquement sur le site de la SFET via un compte sire ou directement auprès de la SFET mais pour 5 euros supplémentaires par engagement.

La gestion de ces deux dossiers majeurs a pris beaucoup de temps en 2014 laissant de côté d'autres sujets d'importance pour la race.

Malgré tout, le syndicat organisait deux événements majeurs :

- Le salon du cheval au travail en mai en partenariat avec le réseau Faire à Cheval, le Comité de traction hippomobile de Bretagne, l'IFCE et le CEB : un colloque avec une petite centaine de participants et des démonstrations pendant 3 jours
- Le concours national du cheval breton en septembre pour une 6^{ème} édition à Lamballe

Julie Gobert vous exposera l'ensemble des actions menées par le Syndicat dans le rapport d'activité.

En 2014, une commission de travail a également travaillé à la réécriture de l'annexe blanc du règlement de stud-book avec un allègement et des précisions sur les limites par rapport à l'ancienne annexe. Ce règlement a été validé en commission de stud-book en juin dernier et paru au journal officiel en ce début d'année 2015.

Peu de lisibilité pour l'avenir de nos races de chevaux de trait et de nos associations nationales de race en ce début d'année 2015.

Nos structures ont perdu leur agrément au 31 décembre dernier. Avec l'évolution des règlements européens, les races devront faire une demande d'agrément dans les mois prochains afin d'obtenir un agrément d'« organisme de sélection ». En attendant, le Syndicat des Eleveurs du Cheval breton reste l'organisme « le plus représentatif de la race ». Notre syndicat devra se positionner pour l'obtention de cet agrément sur des aspects du genre : édition des certificats d'origine confié au SIRE ? ... Ces nouvelles dispositions impliqueront en tout état de cause une plus grande responsabilité pour nos structures, sans nul doute de nouvelles missions mais aucun financement à la clé pour les réaliser.

A partir de 2015, le soutien versé par le ministère de l'agriculture ne se fera que par appels à projets mettant les races et leurs fédérations respectives en concurrence. Nous sommes le 18 avril et les modalités pour les appels à projet 2015 ne sont pas encore sorties. De nombreux frais ne peuvent plus être pris en charge.

Heureusement, votre syndicat peut compter sur un soutien fort de la région Bretagne.

Après avoir été le vice-président d'Yves Jégo et de Pierre Durand, j'ai pris la présidence du Syndicat en 2013 sur demande du conseil d'administration. Comme je le disais en introduction, la présidence du Syndicat demande de la disponibilité. Il n'est pas simple d'être à la tête d'un syndicat dont les administrateurs et éleveurs sont disséminés aux quatre coins de la France quant à des prises de décisions.

Responsable depuis l'âge de 20 ans au syndicalisme, à la coopérative et à l'union des coopératives, administrateur au stud-book depuis une quinzaine d'année, j'ai décidé aujourd'hui de me consacrer un peu plus à ma famille. Merci à celles et ceux qui m'ont accordé leur confiance pendant ces nombreuses années.

J'espère avoir été à la hauteur dans la défense de vos intérêts et porté haut le cheval breton.

Je vous remercie.

Guy Le Corfec